

COMMUNE DE JUSSAC

délibération :
D_2020_7_2

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Présents : 15

Votants : 19

**Objet : Vote du budget
primitif principal 2020 -
Commune**

SEANCE DU 31 JUILLET 2020

L' an deux mille vingt , le vendredi 31 juillet à 18 h 30, le Conseil Communal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente de Jussac, sous présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Date de convocation du : 24 Juillet 2020

Présents : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN Joëlle, Madame COLOMB Yvette, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick, Monsieur LACROIX Michel, Madame LINARD Danielle, Madame PRADEL Céline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur ROFFY Jacques, Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur VIOLLE Willy, Madame DELHOSTAL Anne

Pouvoirs :

Madame CLUSE Nathalie a donné pouvoir à Madame FOUSSAT Françoise
Madame MALHERBES Caroline a donné pouvoir à Monsieur ROFFY Jacques
Madame ROUX Céline a donné pouvoir à Monsieur RODIER Jean-François
Monsieur ROUX Hervé a donné pouvoir à Madame PRADEL Céline

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame CLUSE Nathalie, Madame MALHERBES Caroline, Madame ROUX Céline, Monsieur ROUX Hervé

Secrétaire de Séance : Madame Cécile GANE

Le projet de budget primitif de la Commune pour l'exercice 2020 proposé par le Maire est soumis à l'examen du Conseil Municipal.

Les crédits sont votés par chapitre.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le Budget Primitif 2020 de la commune ci-annexé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Budget Primitif Principal de la Commune 2020.

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-François RODIER

